

Approuvé le
18 juin 2024



Procès-Verbal de la réunion CSE du mardi 28 mai 2024

Salle de réunion
du Siège de l'Adapei 35

Membres de la Direction présents :

Monsieur THIEBAULT Matthieu - Directeur Général, Président du CSE

Mme GEORGIN Morgane – Directrice Générale Adjointe Organisation et RH

14 h 00 présence de Madame DUCLOS - Directrice Générale Adjointe Finances Patrimoine, Administration Générale

Titulaires du CSE présents :

Mme ALIX Lorène – CSE FO

Mme AOUSTIN Aurélie – CSE CFDT

M. BINARD-MARTIN David - CSE CFDT

M. BOURDIEL Loïc remplace M BERTHE Jérôme en tant que titulaire - CSE CFDT

Mme DOUARD Céline remplace M. MENARD Eric en tant que titulaire - CSE SUD

Mme GAUDIN Hélène – CSE SUD

Mme GEORGEAULT Marie-Laure – CSE FO

Mme JAUZELON Sandrine – CSE CGT

Mme LANCELOT Fabienne remplace M. HALET Didier en tant que titulaire - CSE CFDT

M. LEUDIÈRE Cyrille - CSE FO

Mme LOUIS Elisabeth – CSE SUD

Mme MARION Nadine – CSE CFDT

Mme MARTIN CORDION Nathalie – CSE CGT

Mme MIELLE Sophie – CSE CFDT

M. NIARD Emmanuel – CSE CFDT Cadre

Mme NICOL Katell – CSE CFDT

M. POLGE Emmanuel – CSE FO

M. PONDARD Gildas – CSE CGT

Mme RADIOYES Mélanie – CSE CGT Cadre

M. REGEARD Yannick – CSE CGT

Mme TRICHET Séverine – CSE CGT

Représentants syndicaux :

Mme HIREL Dominique – RS SUD

M. RICHARD Fabrice – RS CGT

Mme BARBRE Séverine – RS FO

Excusés :

M. BERTHE Jérôme - CSE CFDT

M. HALET Didier – CSE CFDT

M. MANZONI Mickaël – RS CFDT

M. MENARD Éric – CSE SUD

Début de réunion : 09h30

21 votants

A l'ordre du jour :

1 : APPROBATION DU PV DU CSE DU 23 AVRIL 2024

Vote:

Pour : 20

Abstention : 1

Contre : 0

2 : INFORMATIONS DE LA DIRECTION GENERALE DONT LES MOUVEMENTS DE DIRECTION

M. THIEBAULT, Directeur Général, président du CSE, informe qu'il a annoncé auprès du Conseil d'Administration, son départ de l'Association. Dans un même temps il en a informé les organisations syndicales, les élus du CSE et le CODIR. M. THIEBAULT dit qu'il quittera ses fonctions le 31 octobre prochain pour prendre la direction générale d'ASKORIA au 1er novembre.

M. THIEBAULT explique qu'il part pour une opportunité personnelle comme tout salarié et non parce qu'il en a assez de l'association, parce que ce n'est pas du tout le cas.

M. THIEBAULT explique qu'après 20 années d'expérience de directions de structures gestionnaires il souhaite entamer une nouvelle partie de carrière.

M. THIEBAULT poursuit en expliquant que La présidente Madame LECHEVALLIER qui sera présente au CSE exceptionnel de demain, dira également un mot à ce sujet et comment au niveau du bureau, ils vont travailler le remplacement de son poste de Directeur Général. M. THIEBAULT évoque la ligne conductrice dans l'esprit du bureau et de la présidente :

Continuité et stabilité dans le pilotage, y compris parce que 2025 est une année de négociation sur le CPOM et d'accompagnement des futurs projets.

En ce qui concerne la situation UTOPI Cesson, M. THIEBAULT annonce qu'ils se sont entendus avec M. WANTIEZ pour mettre fin à leur collaboration. Les équipes en ont été informées vendredi dernier, lors d'une réunion. En attendant le recrutement de

son remplaçant, M. Gaëtan ROSE reprend la direction de Cesson par intérim ; une offre d'emploi pour le poste de Direction est partie.

Concernant le poste de la cheffe de service chargée du volet médico-social, actuellement en congé maternité, M. THIEBAULT explique que la gestion de son remplacement est en cours avec l'appui de Mme Gaëlle LIDOUREN, Directrice d'UTOPI Redon. Il est proposé qu'Aude Rouxel qui prépare une formation CAFERUIS en septembre, puisse prendre le relais sur le poste. La dynamique du comité de pilotage sur le suivi de l'établissement est conservée et une réunion exceptionnelle sera mise en place avec les nouveaux Représentants de Proximité du site.

M.RICHARD Fabrice, représentant syndical CGT, a compris que la directrice viendra en appui sur le fonctionnement.

M. THIEBAULT confirme que Gaëlle LIDOUREN sera en appui plus particulièrement sur le volet médico-social de l'ensemble de l'établissement.

M. POLGE Emmanuel, élu CSE-FO demande un point sur les recrutements de direction sur le territoire de Saint Malo.

Madame GEORGIN, Directrice Générale Adjointe Organisation et Ressources Humaines, annonce :

- Dispositif Habitat LES DEUX MONTS : Madame Laurence GODEFROY prendra ses fonctions de directrice, le 24 juin 2024
- Dispositif Habitat LE PAYS D'ALET : Madame Delphine LANCIOT prendra ses fonctions de directrice, le 19 août 2024
- Concernant le Centre d'Habitat du PAYS D'ALET, Madame Isabelle PITOIS GIRARD assure le management de transition

M.THIEBAULT va vérifier que l'information de ces recrutements et prises de poste soit donnée aux salariés.

3 : DESIGNATION DES MEMBRES D'UN GROUPE DE TRAVAIL ANIME PAR STEPHANIE AZE SUR LES MODALITES D'INFORMATION/CONSULTATION SUR LES CHANGEMENTS D'ORGANISATION DU TRAVAIL : UN ELU DE CHAQUE CSSCT

Mme GEORGIN explique que l'on est amené à parler maintenant de changement d'organisation du travail et non plus de modifications d'horaires collectif. Mme GEORGIN rappelle que le process actuel ne donne pas satisfaction aux élus, elle souhaite donc mettre en place un groupe de travail avec les représentants des CSSCT pour travailler sur une méthodologie de consultation des instances.

M. LEUDIERE Cyrille, élu CSE-FO souhaite savoir pourquoi seuls les élus de la CSSCT sont consultés sur ce sujet. M. LEUDIERE rappelle que le syndicat FO n'est pas représenté dans les CSSCT et que les élus FO ont été écartés.

Mme GEORGIN rappelle que les CSSCT sont chargées de travailler sur les conditions de travail et de préparer les avis du CSE sur la partie SSCT et lui propose de faire remonter aux élus désignés, leurs propositions.

M. THIEBAULT indique que ce qui sera élaboré par le groupe de travail, sera proposé et validé par le CSE.

M. THIEBAULT rappelle que la CSSCT est l'organe qui prépare et le CSE est l'organe qui vote : Ce sont les élus des CSSCT qui seront ceux qui feront le job d'instruction, ils auront la responsabilité de construire et d'instruire. Ils seront les mieux placés pour faire remonter les informations auprès de la direction

Mme GEORGIN propose de voter pour les candidats des différents pôles.

PÔLE	CANDIDATS-ES	NOMBRE DE VOIX	ELU-E DESIGNÉ-E
Pôle enfance éducation	Hélène GAUDIN Fabienne LANCELOT	13 8	Hélène GAUDIN
Pôle habitat vie sociale (HVS)	Sandrine JAUZELON		Sandrine JAUZELON
Pôle UTOPI	Mélanie RADIOYES		Mélanie RADIOYES
Pôle ATQP	Aurélié AOUSTIN		Aurélié AOUSTIN

4 : DESIGNATION DES MEMBRES D'UN GROUPE DE TRAVAIL ANIMÉ PAR DAVID HINGANT SUR LES MODALITÉS DES VISITES SSCT EN ÉTABLISSEMENT : UN ÉLU DE CHAQUE CSSCT

PÔLE	CANDIDATS-ES	NOMBRE DE VOIX	ELU-E DESIGNÉ-E
Pôle enfance éducation	Nadine MARION		Nadine MARION
Pôle UTOPI	Nathalie MARTIN- CORDION		Nathalie MARTIN- CORDION
Pôle ATQP	Sophie MIELLE		Sophie MIELLE
Pôle habitat vie sociale (HVS)	David BINARD- MARTIN		David BINARD- MARTIN

5 : DESIGNATION DES MEMBRES D'UN GROUPE DE TRAVAIL ANIME PAR MADAME GEORGIN SUR LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES SOUFFRANT D'ADDICTION ET DE LEUR COLLECTIF DE TRAVAIL : UN ELU DE CHAQUE CSSCT

PÔLE	CANDIDATS-ES	NOMBRE DE VOIX	ELU-E DESIGNÉ-E
Pôle enfance éducation	Hélène GAUDIN		Hélène GAUDIN
Pôle habitat vie sociale (HVS)	Elisabeth LOUIS		Elisabeth LOUIS
Pôle UTOPI	Jérôme BERTHE		Jérôme BERTHE
Pôle ATQP	Sophie MIELLE Bruno BOUDET Abstention	11 5 5	Sophie MIELLE

6 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

Annexe 1

Les candidatures ont été faites sur papier de façon individuelle.

M. POLGE souhaite que les candidatures hors délai ne soient pas prises en compte mais qu'il y ait un second tour pour les postes restants.

Mme GEORGIN propose donc de voter la méthode retenue d'un premier vote puis d'un second tour

Mme GAUDIN Hélène, élue CSE-SUD pense qu'il faudrait donc une nouvelle information pour une équité entre les salariés.

Monsieur THIEBAULT propose deux options :

1. Prendre en compte les candidatures hors délai pour le vote
2. Ne prendre que les candidatures dans le délai puis voter que sur les candidatures hors délai et relancer les salariés pour un second tour.

Mme LOUIS Elisabeth, élue CSE-SUD propose de prendre en compte les candidatures des personnes qui sont arrivées dans les délais et proposer les postes vides aux salariés hors délai.

Mme GEORGIN indique que ceux qui ont candidatés hors délais risquent de ne pas candidater une nouvelle fois, il y en a 11 cette année.

M. POLGE aimerait repêcher les candidats hors délais.

M. THIEBAULT rappelle qu'il y a un nombre important de candidature hors délai y compris chez les élus présents, il y a 11 hors délai.

Mme GEORGIN note qu'il y a un seul établissement où les candidatures hors délai peuvent être en concurrence. Potentiellement les candidatures hors délai ne viennent pas en concurrence avec les autres candidats.

Mme NICOL, secrétaire du CSE, élue CFDT propose de voter pour l'ensemble des établissements et de traiter cet établissement, DIME La Passagère, en marge.

M. POLGE dit que son objectif est commun à tous, il souhaite voir le plus de RP possible.

M. LEUDIERE pense qu'il y aurait plus de suppléants s'il y avait un second tour.

M. THIEBAULT propose pour conclure 2 votes :

- proposition que soit pris en compte l'ensemble des candidatures y compris celles hors délai aujourd'hui.

vote :

pour : 21

- tenant en compte les candidatures hors délai, proposition d'un nouvel appel à candidatures sous 3 semaines pour les postes restés vacants :

vote :

pour : 21

Dans la perspective du prochain CSE pour ce rappel de candidatures.

M.POLGE souhaite savoir à quel service sont rattachés les agents de maintenance.

Mme GEORGIN rappelle qu'ils sont rattachés au Siège sauf ceux des ESAT qui sont rattachés à l'ESAT.

Pause : 11h35

Reprise : 11h45

9 : AVIS SUR LE PROJET DE TRANSFERT DES ACTIVITES ADULTES DE REY LEROUX VERS L'ADAPEI 35.

Mme LOUIS indique qu'aucun retour n'a été fait aux élus du CSE de l'Adapei35 concernant l'avis du CSE de Rey Leroux.

M.THIEBAULT indique que le CSE de Rey Leroux a eu lieu hier et que les élus ont voté contre la reprise des activités. Le CSE a voté défavorablement à ce qui a été proposé.

Mme NICOL demande quels étaient les arguments de leur opposition ?

M. THIEBAULT explique que du point de vue Rey Leroux c'était un projet global.

Il y a eu 3 arguments :

1. Ils continuent de penser que Rey Leroux est une unité complète et ne doit pas être coupée en deux
2. Ce transfert va générer des soucis dans les projets.

3. Il n'y aura pas d'autonomie financière des activités de Rey Leroux

M. RICHARD dit avoir peu d'éléments sur le dossier et pense qu'il est difficile d'apporter des arguments.

Mme GEORGIN souligne qu'un dossier complet a été transmis aux organisations syndicales et aux élus.

M. THIEBAULT peut envoyer aux élus l'avis circonstancié mais il faut passer au vote aujourd'hui.

Les élus SUD et FO souhaitent notifier qu'ils suivent l'avis circonstancié des salariés de Rey Leroux.

Vote sur le projet de transfert des activités adultes de Pey Leroux vers l'Adapei 35 :

Pour : 0

Abstention : 14

Contre : 7